



**HAL**  
open science

## “ Univer.Cité ” : une mission universitaire au service de la collectivité

Benoît Feildel, Yves Bonny

### ► To cite this version:

Benoît Feildel, Yves Bonny. “ Univer.Cité ” : une mission universitaire au service de la collectivité. Palimpseste. Sciences, humanités, sociétés , 2024, Hiver (12), pp.24-27. halshs-04862513

**HAL Id: halshs-04862513**

**<https://shs.hal.science/halshs-04862513v1>**

Submitted on 3 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Palimpseste

---

sciences · humanités · sociétés  
RECHERCHE À L'UNIVERSITÉ RENNES 2

---

numéro 12

automne-hiver 2024



---

**L'Université**



**UNIVERSITÉ  
RENNES 2**

# « Univer.Cité » : une mission universitaire au service de la collectivité

Benoît Feildel\* et Yves Bonny\*\*

**Créée en janvier 2021 par l'université Rennes 2, « Univer.Cité » se donne pour objectif d'ancrer au sein de l'établissement une mission universitaire au service de la collectivité. Elle vise à favoriser l'accès aux ressources de l'établissement aux acteurs de la société civile qui en sont éloignés, à travers des projets de recherche, de formation et de création, dans une perspective de démocratisation et de coconstruction des savoirs.**

Les rôles et les fonctions des établissements d'enseignement supérieur ont connu de profondes mutations ces dernières décennies. Après une brève mise en perspective historique, nous examinons la montée en puissance récente de l'idée d'une troisième mission centrale des universités, aux côtés de l'enseignement supérieur et de la recherche, visant à promouvoir une « université entrepreneuriale ». Nous lui opposons une autre conception de cette troisième mission, orientée vers la société civile, dans une perspective humaniste, démocratique et émancipatrice. Puis, nous présentons la mission « Univer.Cité », mise sur pied à l'université Rennes 2 en 2021, qui s'inscrit dans cette perspective.

### Mise en perspective historique de la place de l'Université dans la société

Le système universitaire a été marqué au cours de son histoire par différentes conceptions de son inscription et de sa contribution sociétales (Schaeffer, 2019). Tandis qu'il avait, au Moyen Âge, une fonction de transmission

de connaissances professionnelles et de formation d'une élite, il s'est davantage orienté après la Renaissance vers une éducation humaniste, les orientations plus directement utilitaristes se développant parallèlement, notamment dans des écoles spécialisées et des instituts technologiques. À compter du XIX<sup>e</sup> siècle va se consolider le modèle articulant étroitement formation et recherche, qui constituent depuis les deux missions centrales de l'Université. Si l'autonomie de l'Université, en tant qu'institution d'enseignement supérieur et de recherche dédiée à la production et à la transmission de tous les savoirs jugés valides, a continué de s'accompagner d'orientations plurielles et de tensions entre transmission d'une culture scientifique ou humaniste, élaboration de connaissances pour elles-mêmes et approches plus utilitaristes, ces dernières n'étaient pas au centre de sa définition. Dédiée à la science, l'Université est appréhendée en premier lieu comme produisant un discours de vérité autonome à l'égard des influences sociales devant guider la société sur la voie du progrès. Sur la base de cette autonomie, qui s'est constituée à travers une coupure de plus en plus nette entre science et opinion, savants et profanes, la production des connaissances relève d'un monopole de la part des universitaires et l'articulation entre le système universitaire et la société emprunte deux voies principales, toutes deux en aval de la recherche : celle de la diffusion des connaissances et celle de leur valorisation économique.

---

\* Maître de conférences en aménagement de l'espace et urbanisme, membre de l'UMR ESO ; vice-président Sciences et société, partenariats.

\*\* Maître de conférences en sociologie, membre de l'UMR ESO ; coordinateur scientifique de la mission « Univer.Cité ».

---

La fonction de diffusion des connaissances est identifiée dans le code de l'éducation sous les expressions « culture scientifique, technique et industrielle » et « culture humaniste ». Cette fonction, prise en charge pour partie par les universités, est généralement envisagée selon une approche linéaire de la communication fondée sur le postulat d'un déficit de connaissance des publics. Si le concept de vulgarisation scientifique, auquel se rattache ce modèle « déficitaire », est largement remis en question aujourd'hui, il n'en demeure pas moins encore prépondérant dans les différents régimes de communication scientifique – quand bien même il revêt les appareils de la médiation (Chavot et Masseran, 2010). Derrière la persistance de ce modèle se cache une hiérarchie implicite des savoirs et des valeurs, dans laquelle la science, en tant que référent culturel, est considérée comme seule forme de connaissance légitime, et ce indépendamment du contexte dans lequel elle prend place.

De son côté, la valorisation des connaissances scientifiques est un sujet ancien, bien qu'elle s'inscrive dans un cadre institutionnel relativement récent<sup>1</sup>. Elle vise essentiellement à trouver une valeur économique aux résultats de la recherche et renvoie principalement au transfert vers l'industrie des connaissances et des technologies qui en sont issues. De ce point de vue, les connaissances ne trouvent de valeur dans la société que dans un rapport d'utilité économique au service de l'innovation technologique.

### L'émergence de la référence à une « troisième mission » des universités

Si les deux missions d'enseignement et de recherche sont désormais profondément ancrées dans les représentations et les statuts<sup>2</sup> de l'Université contemporaine, elles sont soumises depuis plusieurs décennies à de nouvelles dynamiques avec l'émergence et l'affirmation de l'idée d'une troisième mission centrale des universités. Ce que d'aucuns qualifient de nouvelle révolution académique, autour d'un paradigme entrepreneurial, prend place au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle sous l'effet de la globalisation économique et du mot d'ordre d'une « économie de la connaissance » (Etzkowitz *et alii*, 2000 ; Schaeffer, 2019).

Par rapport au modèle antérieur, la notion d'université entrepreneuriale met l'accent sur la construction et la consolidation d'un véritable écosystème dédié essentiellement à l'insertion professionnelle, à l'innovation et à l'entrepreneuriat, impliquant de nouveaux cadres législatifs et juridiques (propriété intellectuelle), de nouvelles pratiques (recherche contractuelle, consultance, dépôt de brevets, création de start-ups, formations en lien direct avec les demandes des entreprises), de nouvelles instances (incubateurs, structures



© Service communication de l'université Rennes 2

Identité visuelle de la mission « Univer.Cité ».

de transfert de technologies), de nouveaux modes de gestion (financement sur projets, évaluation d'impact), et de nouvelles compétences (commerciales, juridiques, managériales et stratégiques)<sup>3</sup>. Et alors que la valorisation économique s'élaborait en aval de la production des connaissances, l'articulation étroite avec la demande sociale devient un enjeu central, dès le départ et tout au long du processus.

### Une autre conception de la « troisième mission »

À la conception entrepreneuriale de la troisième mission des universités s'oppose une conception beaucoup plus sociale et démocratique. Rejoignant une tradition ancienne d'ouverture des universités sur leur environnement local, elle s'inspire notamment du mouvement de l'« extension universitaire » (Rubião, 2013) qui voit le jour en Grande-Bretagne et aux États-Unis à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier en direction de la classe ouvrière. Ce principe

## **La mission « Univer.Cité » se positionne comme un levier de coopération entre l'université et la société civile et comme un vecteur d'émancipation sociale.**

d'extension des activités classiques de l'Université au-delà des murs de l'institution prendra notamment une direction singulière dans les universités publiques latino-américaines, avec l'affirmation d'une véritable responsabilité sociétale des universités. L'extension universitaire recouvre alors la contribution de l'université à la réduction des inégalités sociales, à la démocratisation des savoirs, au dialogue entre l'université et la société civile, à la formation citoyenne des étudiants et à la lutte contre le colonialisme et l'impérialisme. Elle donne lieu à des initiatives comme les « incubateurs technologiques de coopératives » (Virolle *et alii*, 2016) qui, depuis les années 1980 au Brésil, s'intéressent à de jeunes entrepreneurs issus des classes défavorisées et soutiennent leur insertion sociale à travers le développement d'organisations coopératives avec l'appui des universités. Un autre exemple emblématique de la visée sociale à travers laquelle est envisagée la troisième mission des universités est le « Service aux collectivités » de l'Université du Québec à Montréal qui œuvre depuis 1979 pour le développement social de communautés ciblées, souvent marginalisées, en mobilisant les ressources universitaires dans une perspective de démocratisation et de coconstruction des savoirs.

Ces différentes initiatives ont pour point commun de penser et de proposer des modalités renouvelées d'alliance entre université et société civile, d'autres façons de produire et de valoriser les connaissances plus intégrées et participatives, dans une perspective non marchande, en considérant la science comme un bien commun. Loin d'être opposée aux missions de base de l'Université, cette conception de la troisième mission apparaît au contraire inextricablement liée à l'enseignement et à la recherche sur lesquelles elle s'appuie et auxquelles elle contribue également.

### **La mission « Univer.Cité » de l'université Rennes 2**

Depuis les premières réflexions autour de la création de la mission « Univer.Cité » à l'université Rennes 2 en 2017, jusqu'à l'adoption du projet en 2021<sup>4</sup>, c'est dans cette philosophie de service universitaire à la collectivité que l'idée de troisième mission a été pensée et portée. Précurseuse à bien des égards de la politique de « science avec et pour la société », affirmée depuis la dernière loi de programmation de la recherche de 2020 et reconnue comme axe stratégique dans le cadre de l'association des établissements d'enseignement supérieur du site rennais, la mission « Univer.Cité » se positionne comme un levier de coopération entre l'université et la société civile et comme un vecteur d'émancipation sociale. À travers cette mission, il s'agit de répondre à plusieurs enjeux : démocratiser et faciliter l'accès aux ressources de l'université, soutenir le développement de formes d'intelligence collective en prise avec les grands défis contemporains, mieux prendre en compte le bien commun dans l'action publique, soutenir et valoriser les partenariats entre les acteurs du monde académique, les acteurs de la société civile, les collectivités territoriales, les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

La mission « Univer.Cité » se veut à la fois un lieu d'expérimentation et une plateforme de développement de projets de recherche, de formation et de création s'appuyant sur les complémentarités entre les savoirs détenus par les acteurs sociaux et par les acteurs universitaires. Elle entend dépasser le clivage entre culture savante et culture ordinaire, en croisant les savoirs universitaires, professionnels et expérimentiels et en encourageant la participation des acteurs de la société civile à la production de connaissances actionnables. Diverses formes de coopération sont pratiquées dans ce cadre : recherches participatives, recherche-action, sciences citoyennes, etc., l'objectif étant de rendre la contribution des acteurs universitaires appropriable et mobilisable par les acteurs sociaux avec une interaction, tout au long de la démarche, entre les parties prenantes.

Dans le contexte des enjeux environnementaux et sociaux majeurs auxquels sont confrontées aujourd'hui nos sociétés, cette autre acception de la troisième mission prend un nouveau sens au sein de l'institution universitaire. Faire face à l'incertitude et à la complexité du monde dans une perspective démocratique nécessite de produire de l'intelligence collective combinant différents types de savoirs. La mission « Univer.Cité » s'inscrit dans cette visée à travers la coconstruction des savoirs « avec et pour » et non plus « sur et sans » la société. Pour réaliser cette ambition, nous savons pouvoir compter sur l'engagement de toutes et tous au sein de l'« Univer.Cité ».





Présentation de la mission « Univer.Cité » sur le campus Villejean, le 8 octobre 2021.

## Notes de l'article

- 1 En France, c'est à partir des années 1960, dans un contexte de forte croissance économique, que les pouvoirs publics affirment le rôle des universités dans l'innovation et le développement économique. L'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) est créée en 1967 avec pour mission de transférer les résultats de la recherche publique vers les entreprises et la loi Faure (12 novembre 1968) consacre le rôle des universités en matière de recherche et de développement social et économique.
- 2 Article L. 123-3 du code de l'éducation (modifié par loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013, art. 7).
- 3 Voir pour la France Paris School of Business, chaire newPIC, livre blanc « Renforcer la troisième mission de l'université pour l'innovation technologique et la "deeptech" », Valérie Mérindol et David W. Versailles (dir.), Paris, janvier 2021.
- 4 Décision du Conseil d'administration de l'université Rennes 2 du 29 janvier 2021.

## Références bibliographiques

- P. Chavot et A. Masseran, « (Re)penser les sciences et les techniques en Europe », *Questions de communication*, 17, 2010, p. 7-18.
- H. Etzkowitz, A. Webster, C. Gebhardt, B.R.C. Terra, « The future of the university and the university of the future: evolution of ivory tower to entrepreneurial paradigm », *Research Policy*, 29, 2, 2000, p. 313-330.
- A. Rubião, « L'"extension universitaire" : une conception latino-américaine de la démocratisation de la connaissance », *Le sujet dans la cité*, 4, 2, 2013, p. 81-95.
- V. Schaeffer, « L'université entrepreneuriale : éléments historiques et débats », *Marché et organisations*, n° 34, 2019/1, p. 87-108.
- L. Virolle, M. Pozzebon, L. Gonzalez, « Les incubateurs technologiques de coopératives. L'expérience des universités brésiliennes », *RECMA*, 340, 2, 2016, p. 110-125.

# Palimpseste

sciences • humanités • sociétés



Recherche • formations • intervention • territoire



Penser les relations humains • non-humains



Où en est le genre ?



Nature/culture : comment changer ?



Inégalités / solidarités



Les temporalités événementielles

Télécharger la version numérique de *Palimpseste* sur [www.univ-rennes2.fr/recherche/palimpseste](http://www.univ-rennes2.fr/recherche/palimpseste)

Demander la version imprimée des anciens numéros en précisant la quantité souhaitée à : [service-communication@univ-rennes2.fr](mailto:service-communication@univ-rennes2.fr)



PALIMPSESTE :

grec παλίμψηστος (*palimpsèstos*)

« qu'on gratte pour écrire à nouveau »

---

## L'Université

Tel un palimpseste, qu'« on gratte pour écrire de nouveau »,  
l'Université se réinvente, se réécrit sans cesse.

Il a paru opportun aux membres du comité de rédaction  
de *Palimpseste*, de consacrer ce numéro de la revue, en forme de point  
d'orgue, à l'institution dans laquelle nous étudions, enseignons  
et cherchons. Un numéro dédié à Rennes 2 donc, avec,  
en toile de fond, l'institution « Université ».

Dans son histoire partagée, Rennes 2 s'est affirmée comme  
une université à part entière en Arts, Lettres, Langues, Sciences  
humaines et sociales et Sports (ALL-SHSS). En s'affirmant,  
elle s'est donné une personnalité. C'est, en somme, à la recherche  
de cette singularité que nous convient les contributions rassemblées  
dans ce numéro, autour de trois volets complémentaires :  
l'institution, ses missions et ses acteurs.

